



VILLE

de

La Côte-Saint-André

(ISÈRE)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Côte-Saint-André, le 3 juillet 1945 193

Le Maire de La Côte-Saint-André

à Monsieur Paul BURLLET, Chef du Groupe de Résistance  
du Collège de La Côte-St-André, décoré de la Croix de  
guerre 1944,  
s/o de Monsieur RIVOT, Directeur du Collège de  
Garçons de La Côte-St-André

Cher Monsieur,

J'ai appris ce jour que vous aviez fait une conférence le 16 Juin 1945 devant les élèves du Collège de garçons et l'ensemble du Corps Professoral. Vous y avez relaté de belles actions des membres du groupe de Résistance du Collège morts au combat ou fusillés par la Gestapo en 1944 avant la libération du territoire, alors que Monsieur RIVOT dirigeait votre collège.

A cette occasion, vous avez bien voulu offrir à votre ancien établissement et à la ville, au nom des survivants de votre groupe, une plaque de marbre gravée portant les noms des cinq braves dont vous avez fait revivre les exploits au service de la Résistance.

C'est bien volontiers que nous vous autorisons à faire apposer la plaque de marbre dans le grand escalier d'honneur du château Louis XI où vous avez passé si souvent avec vos résistants.

Je tiens à vous remercier de votre geste et de vos éloges qui perpétuera le souvenir des cinq membres du groupe mortellement morts au combat ou fusillés par la Gestapo.

Je vous adresse toutes mes félicitations pour les actions patriotiques accomplies par le groupe de résistance de votre collège que vous avez vaillamment commandé depuis le 11 Novembre 1942 avec votre camarade VINCENDON actuellement aspirant à New York.

Je vous félicite pour toutes les actions que vous avez ensuite accomplies au service du maquis de xxxxxxxxxx de 1943 à septembre 1944 où vous avez gagné votre croix de guerre. Recevez, cher Monsieur BURLLET; l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Le Maire,